

Metz, le 30 septembre 2010
DIRECTION DU POLE DEMOCRATIE PARTICIPATIVE
CITOYENNETE ET POLITIQUE DE LA VILLE
Réf. PSch

32

R A P P O R T

OBJET : VERSEMENT DE DIVERSES SUBVENTIONS

1) Une attention constante est apportée par la municipalité au soutien de projets destinés à améliorer la vie des habitants des quartiers qualifiés de prioritaires au titre de la cohésion sociale. Cet engagement s'exprime également par un soutien renforcé en direction des projets visant à l'insertion sociale et à la prévention de l'exclusion des enfants et adolescents, résidant au sein des zones sensibles.

A ce titre, il apparaît important de permettre aux associations concernées de disposer de moyens nécessaires au développement de lieux d'échanges avec la population jeune, en vue de concourir à leur implication citoyenne.

Dans ce contexte, il est proposé au Conseil Municipal de reconduire sa participation au financement de l'opération, « Local d'accueil et accueil de loisirs des adolescents » : portée par l'Association des Jeunes de Borny (AJB). Il s'agit d'offrir un lieu d'accueil, d'écoute et de détente permettant l'intégration sociale des jeunes (filles et garçons) du quartier de Metz-Borny. 20 jeunes bénéficieront de cette activité réalisée en partenariat avec d'autres associations locales (APSIS, MJC Borny, la Passerelle....). Le local Jeunes est ouvert tout au long de l'année scolaire sur une amplitude allant de 18 heures jusqu'à 21 heures, en fonction des activités.

Coût global : 52 735 €

Participation de la Ville de Metz : **10 300 €**

2) Par ailleurs, l'association « Oui, vivre en Outre-Seille » a sollicité la municipalité par courrier en date du 25 juin 2010, pour un appui financier pour l'organisation des Etats Généraux d'Outre-Seille qui se tiendront les 23 et 24 octobre 2010.

Cette initiative vise à l'élaboration d'un projet commun à l'ensemble des acteurs du quartier Outre-Seille. Elle concourt aux objectifs de la municipalité de favoriser le débat et l'implication des citoyens dans leurs quartiers, qui s'expriment notamment au travers des Comités de Quartiers.

Il est proposé d'octroyer une subvention de **1 160 euros** à cette association afin de lui permettre de couvrir les frais de la manifestation hors restauration.

La motion est en conséquence.

MOTION

OBJET : VERSEMENT DE DIVERSES SUBVENTIONS

Le Conseil Municipal,

Les Commissions compétentes entendues,

Vu le Budget Primitif,

Considérant l'engagement de la Ville de Metz de soutenir les projets associatifs visant à concourir à l'implication citoyenne des jeunes habitants des quartiers qualifiés de prioritaire au titre de la Politique de la Ville,

Considérant la volonté de la Ville de Metz d'ancrer un dispositif participatif sur la commune et d'encourager toute initiative citoyenne allant dans ce sens,

DECIDE

D'approuver et de participer pour une dépense de 11 460 € au financement des actions ci-dessous :

AJB

Local d'accueil et accueil de loisirs des adolescents	10 300 €
---	----------

Association « Oui, vivre en Outre-Seille »

Organisation d'Etats-Généraux	1 160 €
-------------------------------	---------

D'imputer les dépenses sur le budget de l'exercice en cours,

D'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer tous documents et pièces connexes à cette affaire et notamment les lettres de notification portant rappel de l'objet de la subvention, de ses conditions d'utilisation ainsi que de la faculté pour la Ville de Metz d'en recouvrer tout ou partie en cas de non respect de son affectation ou de cessation en cours d'exercice de l'action subventionnée.

L'Adjointe Déléguée :

Isabelle KAUCIC